

LA PROSPÉRITÉ PAR LA RECHERCHE

Gérard QUÉVEAU
Ingénieur - Chercheur

UNE FISCALITÉ MODERNE

**Supprimer la totalité des charges
et taxes sur la main-d'œuvre
des centres de Recherche et d'Etudes**

Dans les **financements sociaux et locaux**, remplacer la loi
absurde de 1975 :

par une nouvelle taxe (faible et non récupérable) sur le chiffre d'affaires
diminuée de la masse salariale (ou diminuée d'X Francs par emploi).

"Plus on fait de chiffre d'affaires, plus on paie".

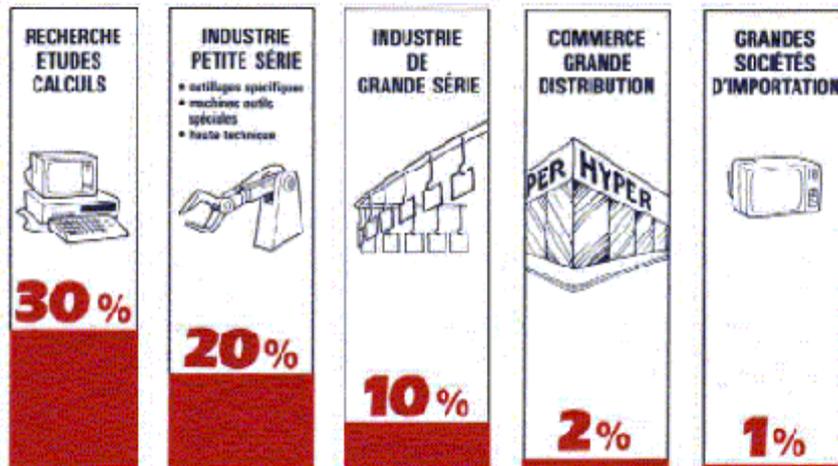
"Plus on utilise de main-d'œuvre, moins on paie".

LE CONSTAT

L'INÉGALITÉ DES PRÉLÈVEMENTS

Pour 70 % de charges et taxes égales et uniformes sur la MAIN-D'ŒUVRE.

POURCENTAGE MOYEN DE CES CHARGES ET TAXES SUR SALAIRES RAPPORTÉES AU CHIFFRE D'AFFAIRES DES DIFFÉRENTS SECTEURS D'ACTIVITÉ D'UNE NATION.



L'INÉGALITÉ DANS LES PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX EN 1988

COMPARAISON D'INDUSTRIE ET D'HYPERMARCHÉS RÉALISANT LE MÊME C.A. H.T. 1 MILLIARD DE F. PAR AN

	INDUSTRIE	HYPERMARCHÉS
CHIFFRE D'AFFAIRES MOINS TAXES	1 milliard de F.	1 milliard de F.
EMPLOI TOTAL	2000 personnes	400 personnes
SALAIRES DISTRIBUÉS NETS	150 millions de F.	42 millions de F.
CHARGES SOCIALES (payées par l'employeur)	80 millions de F.	11 millions de F.
TAXE PROFESSIONNELLE	10 millions de F.	2 millions de F.
ALLOCATION FAMILIALES	14 millions de F.	3,5 millions de F.
AUTRES TAXES ET CHARGES sur salaires	16 millions de F.	3,5 millions de F.
TOTAL CHARGES ET TAXES SUR SALAIRES	100 millions de F.	20 millions de F.

LA VASSALISATION ET LE CHÔMAGE

L'ÉTAT A TOUJOURS SU COÛTER DES TAXES DIFFÉRENTES POUR DES PRODUITS DIFFÉRENTS (ESSENCE, NOURRITURE, VINS, TRANSPORTS, BOIS, ÉLECTRICITÉ, HOTELS, ETC...).

POURQUOI L'ÉTAT S'ORIENTE-T-IL À CONSERVER DES TAXES IDENTIQUES POUR DES MAINS-D'ŒUVRE DIFFÉRENTES (RECHERCHE, INDUSTRIE, SERVICES, COMMERCE) ET FAVORISER AINSI L'IMPORTATION ET LE CHÔMAGE ?



PLUS ON IMPORTÉ, PLUS ON CÔÛTE DU CÔMAGE. MOINS ON PAIE DE TAXES, PLUS ON GAGNE DE L'ARGENT. PLUS ON EST CITÉ EN EXEMPLE, ON DEVIENT UNE VIELETTE.



LES REMÈDES

LA PROSPÉRITÉ PAR LA RECHERCHE

Dans l'esprit du programme **EUREKA**, nous devons doubler, d'ici 1992, les capacités des centres de Recherche et d'Etudes industriels et agricoles, donc **supprimer la totalité des charges et taxes sur la main-d'œuvre des centres de Recherche et d'Etudes** privés, nationaux et régionaux (cette disposition ne s'applique pas aux sociétés financières, commerciales, de services, de publicité...).

FOURCHETTE IDÉALE DES IMPÔTS, TAXES ET CHARGES D'UN PAYS INDUSTRIEL EXPORTATEUR

- **IMPÔTS SUR LE REVENU**
 - Progressifs de 10 % à 50 % avec possibilité de déduction pour les investissements immobiliers et industriels (société à capital risqué industriel), la formation continue (agrees par l'éducation nationale et régionale) et pour la construction d'abris N.B.C...
- **IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET SERVICES**
 - Progressifs de 10 % à 50 %.
 - Maximum de 30 % pour l'artisanat et le petit commerce.
- **IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES DES SOCIÉTÉS AGRICOLES ET INDUSTRIELLES**
 - 0 % jusqu'à bénéfice égal à 3 % du chiffre d'affaires.
 - Au-delà, progressif de 10 à 30 %.
- **MÉCÉNAT, SPONSORING POUR LES SCIENCES - ARTS - SPORTS - ŒUVRES HUMANITAIRES**
 - Pour les organismes reconnus par l'Europe, l'Etat, la région, déduction possible de 10 % de l'impôt sur revenu ou de l'impôt sur bénéfices.
- **SUCCESSIONS**
 - Règles européennes. Transmissions Industrielles, privilégier les successions par LMBO et Intéressement.
- **IMPÔTS NÉGATIFS (PENSIONS)**
 - Pour les indigents de l'état. (Décision à l'échelon municipal et régional).
- **Aucun impôt ou taxe ne doit être appliqué sur les médicaments et appareils médicaux.**
- **T.V.A.**
 - De 0 % à 20 % suivant les produits.
- **CHARGES ET TAXES SUR SALAIRES NETS**
 - 0 % sur la main-d'œuvre de recherche.
 - 0 % sur les 3 premières années d'activité après l'école.
 - Maximum 40 % sur les emplois de l'Agriculture, l'Industrie, l'Artisanat.
 - Maximum 50 % sur les emplois des sociétés commerciales et services.
- **GRANDES SURFACES ET ENTREPÔTS (au-delà de 1 000 m²)**
 - Taxe annuelle de X Francs au m².
- **TAXES SUR CHIFFRE D'AFFAIRES (faibles et non récupérables)**
 - Maximum 2 %, moins X Francs par emploi (moins 5 000 F. par emploi industriel, moins 1 000 F. par emploi de service et commerce).
- **TAXE SUR LA PUBLICITÉ** (presse, TV, magazines périodiques, agences de publicité)
 - Pour le financement des collectivités locales.
- **IMPÔTS FONCIERS**
 - Uniquement sur les commerces, services et habitations.
 - Pas sur les surfaces agricoles, industrielles et artisanales.
- **TAXES SUR LES CARBURANTS**
 - Pour le financement des hôpitaux (sécurité sociale), des grands travaux (routes, ports, canaux, aéroports...)
- **DROITS DIVERS ET ENREGISTREMENT**
 - Tabac, alcool, timbres, enregistrement, vignettes, pornographie (audio, vidéo, cinéma, presse, télécom).
- **TAXE ANTI-POLLUTION** (chiens, chats, emballages, mégots, chewing-gums, rejets).
- **PÉAGE A L'ENTRÉE DES VOIES EXPRESS RÉGIONALES** à 4 voies quel que soit le kilométrage parcouru.
- **PLUS VALUES** - Règles Européennes.

- Dans les **financements sociaux et locaux**, remplacer la loi absurde de 1975 :
"Plus on investit, plus on crée d'emplois, plus on paie"

PAR UNE NOUVELLE LOI MODERNE :

"Plus on fait de chiffre d'affaires, plus on paie".

"Plus on utilise de main-d'œuvre, moins on paie".

d'où une nouvelle taxe (faible et non récupérable) sur le chiffre d'affaires diminuée de la masse salariale (ou diminuée d'X Francs par emploi).

“Si nos fabriques imposent, à force de soin, la qualité supérieure de nos produits, les étrangers trouveront avantage à se fournir en France, et leur argent affluera dans le royaume”.

Jean-Baptiste COLBERT

“L'ÉTAT peut et doit orienter dans ses grandes lignes l'Économie Nationale”.

Georges POMPIDOU

“Les pays où la technologie est la plus avancée et qui possèdent une base industrielle forte sont ceux qui comptent le moins de chômeurs ; là où l'on ne craint pas l'évolution des habitudes et des techniques, la prospérité revient plus vite qu'ailleurs.

Si la France veut réussir, la recherche doit devenir l'enfant chéri de la République”

François MITTERRAND
Lettre à tous les Français · Avril 88

“Le signe du redressement le plus sensible pour la classe ouvrière sera celui de l'emploi”.

Pierre MENDÈS-FRANCE

“L'Europe vivra par ses inventions”.

Helmut SCHMIDT
Chancelier de RFA

La Recherche, l'Industrie, l'Agriculture Françaises ne peuvent se satisfaire de mesures partielles. La fiscalité française doit être totalement rénovée avant 1990 pour aborder le marché unique de 1992.